

Avant-Propos

Une communication publique efficace est à la fois un moyen d'action et un élément phare d'une politique d'ouverture de l'administration. Au niveau local, nouer un dialogue avec les citoyens peut aider les municipalités à asseoir leur rôle et à mieux répondre aux besoins des habitants. En Tunisie, un effort historique visant à donner plus de pouvoirs aux administrations locales est en marche depuis l'adoption de la Constitution de 2014 et du Code des collectivités locales en 2018, qui ont attribué d'importantes prérogatives aux communes. Cette démarche contribue largement à la réussite du processus de transition vers une gouvernance démocratique engagé dans le pays depuis la révolution de 2011.

De fait, les collectivités locales jouent un grand rôle dans la perception que les citoyens ont de l'administration de leur pays en termes de transparence et de capacité à rendre des comptes. Leur contribution est également essentielle pour faciliter la participation des parties prenantes à la vie publique. Parallèlement, le paysage médiatique tunisien a évolué, tant au niveau national que local, avec notamment une explosion des médias sociaux. En raison même de ces changements, il est plus que jamais essentiel de maintenir une communication ouverte et efficace entre les collectivités locales et un large éventail de parties prenantes.

Ce Scan de l'OCDE livre une analyse de l'organisation de la communication publique et des initiatives prises en la matière au niveau local en Tunisie. Il montre qu'il existe de réelles possibilités de donner une dimension plus stratégique à cette fonction et ce faisant de soutenir les efforts ambitieux déployés par les municipalités, sur l'ensemble du territoire tunisien, notamment au travers de leur participation au 3e Plan d'action du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) (2018-2020).

Les onze communes qui ont participé à ce projet peuvent tirer profit des recommandations formulées dans ce rapport pour renforcer et optimiser leur capacité de dialogue avec les citoyens. Pour cela, il leur faudra établir des processus, mettre en place une organisation et définir les responsabilités ; élaborer des stratégies claires et des plans pour guider leur action ; et s'appuyer sur les canaux les plus adaptés pour atteindre les différents publics, notamment via un usage des médias sociaux plus approprié à la finalité recherchée. Ce document fournit en outre des orientations sur la marche à suivre pour renforcer les interactions avec les journalistes afin de mieux rendre compte de l'action menée.

Depuis la « révolution de jasmin » de 2011, la Tunisie a pris d'importantes mesures visant à ancrer plus fermement les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et d'association des parties prenantes, en s'appuyant sur un examen de l'OCDE consacré à l'ouverture de l'administration tunisienne et sur trois plans d'action nationaux déployés dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). En 2019, le rapport de l'OCDE intitulé *Voix Citoyenne en Tunisie : le rôle de la communication et des médias pour un gouvernement plus ouvert*, a apporté des éléments à l'appui du programme de réalisations global du pays en formulant des recommandations pratiques préconisant un renforcement des services de communication au sein du centre de gouvernement et des ministères. En élargissant ces efforts au niveau local, la Tunisie fait un grand pas qui la rapproche de « l'État ouvert » évoqué dans la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert, à laquelle la Tunisie a adhéré en 2019.

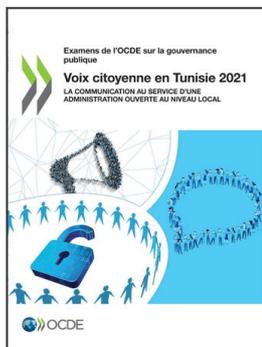
Remerciements

Le Secrétariat de l'OCDE souhaite exprimer sa gratitude à l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce Scan. Ces remerciements vont en premier lieu au gouvernement de la Tunisie, et en particulier à la Présidence du Gouvernement, y compris Khaled Sellami et Rim Garnaoui. L'OCDE souhaiterait également remercier les parties prenantes tunisiennes ayant participé à l'examen par les pairs et à l'enquête de l'OCDE, notamment les 11 communes de Carthage, Hammam Chatt, Tinja, Dar Chaâbane, Zriba, Zaouiet Sousse, Essouassi, Regueb, Kébili, Médenine et Gabès, la société civile, les instances indépendantes et les médias. L'OCDE adresse également ses remerciements à Mme Anne-Gaël Chiche, responsable de l'Agora de la Maison des initiatives citoyennes de la ville de Nanterre (France) ; Mme Ana Carrillo Pozas, de Direction pour la participation citoyenne de Madrid (Espagne), chargée de la communication numérique du portail citoyen *Decide Madrid*, et M. Marco Porcu, responsable des médias numériques, de la commune d'Ancône (Italie), qui ont assuré le rôle d'examineurs.

Dans le cadre du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance, ce Scan a été élaboré par la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE. Il s'inscrit dans la série des publications réalisées par l'Unité du Gouvernement Ouvert placée sous la responsabilité d'Alessandro Bellantoni.

La publication a été coordonnée par Karine Badr, et rédigée par Carlotta Alfonsi et Katharina Zuegel. Paulina López Ramos a contribué aux recherches et à la préparation du texte. Cette publication s'est appuyée sur un travail de recherche et d'analyse réalisé par Mai-Linh Hamisultane (experte en communication). Ce travail a également bénéficié des éclairages d'Alessandro Bozzini. Un travail éditorial a été assuré par Catherine Sauvet-Tricoire. L'appui administratif a été assuré par Delphine Mergier et Amelia Godber et Roxana Glavanov ont préparé le manuscrit en vue de sa publication.

L'OCDE souhaite remercier le ministère allemand des Affaires étrangères pour le soutien financier qu'il a apporté à ce projet dans le cadre du « Partenariat pour la Transformation ».



Extrait de :

Voix citoyenne en Tunisie 2021

La communication au service d'une administration ouverte au niveau local

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/84077619-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-Propos », dans *Voix citoyenne en Tunisie 2021 : La communication au service d'une administration ouverte au niveau local*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a544b41f-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.